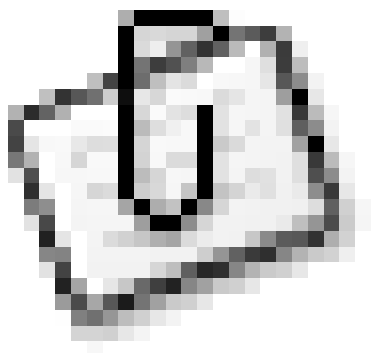


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4035>



Nouvelle version du projet ministériel

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme de l'évaluation des personnels -



Publication date: mercredi 30 novembre 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Devant la mobilisation (45000 signatures à la pétition, appel à la grève nationale), le ministère a unilatéralement modifié son projet concernant l'évaluation des enseignants. Deux modifications ont été apportées :

Sur les promotions dans la période transitoire

Contrairement à ce qui était prévu pour la période 2012 - 2015, les promotions se feront sur le même modèle qu'actuellement (ancienneté, petit choix, grand choix). De même pour la première année qui suivrait l'entretien professionnel (2015). Ce ne serait donc qu'à partir du 1er janvier 2016 que le processus serait mis en place pour une période exceptionnellement limitée à deux ans.

Sur l'évaluation elle-même

Les missions des corps d'inspection sont maintenus (inspection des personnels dans leur discipline) par suppression des articles 73 et 74 de l'ancien projet. Sur l'arrêté deux modifications sont intervenues : Dans l'article 5 a été rajouté le mot "didactique" : "les compétences notamment didactiques dans sa discipline ou ses domaines d'apprentissage" Toujours dans l'article 5, il est rajouté concernant la pratique professionnelles : "Elle [la pratique professionnelle] s'inscrit dans le cadre des programmes scolaires officiels et de la mise en œuvre des réformes."

Si le bougé sur la période transitoire est important, **rien ne bouge sur ce qui est le cœur du dossier c'est à dire l'évaluation des enseignants par le seul chef d'établissement et la mise entre ses mains de nos évolutions de carrière. Les raisons fondamentales de notre action demeurent.**

Mais ce premier recul met en évidence que le rapport de force construit commence à porter ses fruits et que le ministre prend conscience que c'est bien l'ensemble de nos professions qui, aujourd'hui, est en train de combattre son projet

La mobilisation doit donc se poursuivre, avec la **grève du jeudi 15 décembre** et en continuant à faire signer massivement la [pétition](#) en la diffusant largement autour de vous.

Le SNES met à la disposition de tous les collègues les nouveaux projets avancés par le ministère :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Nouveau projet de décret sur l'évaluation des enseignants

22 novembre 2011

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Nouveau projet d'arrêté sur l'évaluation des enseignants

22 novembre 2011